

# FORUM VILLE & EAU

Aménager les territoires de demain

Strasbourg.eu  
eurométrropole



6 ET 7  
OCTOBRE  
2016

À STRASBOURG



## ATELIER 3

### De l'importance de la gestion et de l'entretien durable de l'espace public



**Edith BAUMANN**

Chargée de mission, FREDON Alsace (Sélestat, 67)



**Aurore MICAND**

Chargée d'études, Plante & Cité (Angers, 49)



**Anthony GEORGE**

Responsable technique société Technikgreen (Norroy, 88)



**Julie Lou DUBREUILH**

Fondatrice de l'association CLINAMEN (Saint-Denis, 93)

**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

« **Loi Labbé** »

Loi n° 2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation de produits phytosanitaires sur le territoire national.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à compter du 1er janvier 2017, dans l'ensemble des espaces publics de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)  
<http://draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr/>  
03 69 32 52 00



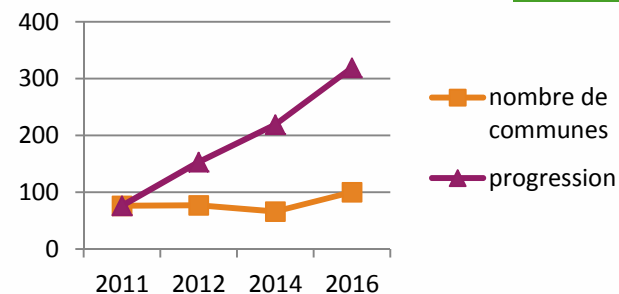
**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

**L'engagement des collectivités vers le « zéro pesticide »**

- 🔥 Journée technique annuelle FREDON Alsace rassemble en moyenne 200 personnes
- 🔥 Démo'Vert
- 🔥 3 rencontres par an du « Club Commune nature »

Nombre de communes engagées dans la distinction "Commune nature"



Exemple pour la charte d'entretien des espaces publics :

679 communes engagées dans 8 régions

<http://www.entretien-espaces-publics.fr/>

**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

**Comment faire pour s'engager vers le « zéro pesticide »**

- 🔥 Réaliser un état des lieux des pratiques d'entretien afin de formaliser la démarche
- 🔥 Prévoir l'achat de techniques alternatives (désherbeur mécanique, thermique, plantes couvre-sol...)
- 🔥 Associer la démarche « zéro pesticide » à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts
- 🔥 Prévoir un programme de communication pour expliquer un changement précis et un programme de sensibilisation pour rappeler les enjeux de protection de la qualité de l'eau, de préservation de la biodiversité...
- 🔥 Intégrer en amont des projets d'aménagement ou de réorganisation des espaces les principes d'entretien sans produits phytosanitaires

ETAT DES LIEUX  
CONCERTATION DES  
SERVICES

MISE EN PLACE TECHNIQUE  
INVESTISSEMENT EN  
TECHNIQUES ALTERNATIVES

COMMUNICATION  
SENSIBILISATION

AMENAGEMENT  
DES ESPACES



**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

**Exemples de réalisations concrètes**



Mise en place de plantes vivaces et de plantes couvre-sol



**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

**Exemples de réalisations concrètes**



Prairies fleuries / Tonte différenciée



**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

**Exemples de réalisations concrètes**



Mise en place de sédum en cimetière





**ATELIER 3**

L'adoption du zéro pesticide : un enjeu réglementaire, sanitaire et environnemental

**Exemples de réalisations concrètes**



Pâturage

